

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 04326

Numéro SIREN : 832 686 729

Nom ou dénomination : 2F

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2021 sous le numéro de dépôt 13932

# BILAN

SAS 2F : 31 décembre 2020

ACTIF (EUR)	VALEURS BRUTES	AMORT- et PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Fonds commercial</i>	18 000		18 000	18 000
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
	2 555	1 685	870	955
<i>Immobilisations financières</i>				
	1 911		1 911	1 911
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>22 466</b>	<b>1 685</b>	<b>20 781</b>	<b>20 866</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements, en cours</i>				303
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances &amp; acomptes versés sur commande</i>	57		57	
<i>Créances</i>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>				217
<i>Autres créances</i>	1 049		1 049	948
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>				
	6 948		6 948	661
<i>Charges constatées d'avance</i>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>8 054</b>		<b>8 054</b>	<b>2 128</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>	<b>30 520</b>	<b>1 685</b>	<b>28 835</b>	<b>22 994</b>
<b>PASSIF (EUR)</b>			EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<i>Capital social ou individuel</i>				
			1 000	1 000
<i>Ecart de réévaluation</i>				
<i>Réserve légale</i>				
<i>Réserve réglementée (dont réserve spéciale des plus values à long terme)</i>				
<i>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres d'art originales)</i>				
<i>Report à nouveau</i>				
			-3 705	-6 967
<i>Résultat de l'exercice</i>				
			3 790	3 263
<i>Provisions réglementées</i>				
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)</b>			<b>1 085</b>	<b>-2 705</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)</b>				
<b>DETTES</b>				
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>				
			20 804	11 893
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>				
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>				
			2 062	2 976
<i>Autres dettes (dont comptes courants d'associés)</i>				
		252	4 884	10 830
<i>Produits constatés d'avance</i>				
<b>TOTAL DES DETTES et PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (III)</b>			<b>27 750</b>	<b>25 698</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>			<b>28 835</b>	<b>22 994</b>

Certifié conforme à l'original  
Le Président



# RÉSULTAT DE L'EXERCICE

SAS 2F: Période du 1 janvier 2020 au 31 décembre 2020

Rubriques	Exercice N	EUR	
		Exercice N-1	Ecart N/N-1
<i>Ventes de marchandises</i>	35 170	71 677	-36 507 -51%
<i>Production vendue de biens</i>	1 140		1 140
<i>Production vendue de services</i>			
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>36 310</b>	<b>71 677</b>	<b>-35 367 -49%</b>
<i>Production stockée</i>			
<i>Production immobilisée</i>			
<i>Subvention d'exploitation</i>	10 929		10 929
<i>Autres produits</i>	3 309	84	3 226
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>50 549</b>	<b>71 761</b>	<b>-21 212 -30%</b>
<i>Achats de marchandises (y compris droits de douane)</i>	1 045	1 939	-894 -46%
<i>Variation de stock (marchandises)</i>			
<i>Achat de matières premières et autres approvisionnements</i>	14 306	23 744	-9 438 -40%
<i>Variation de stock (matières premières et approvisionnements)</i>	303	114	189 165%
<i>Autres achats et charges externes (3)</i>	18 530	31 039	-12 509 -40%
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	1 118	114	1 004 882%
<i>Rémunérations du personnel</i>	10 207	9 508	699 7%
<i>Charges sociales</i>	115	595	-480 -81%
<i>Dotations aux amortissements</i>	635	560	75 13%
<i>Dotations aux provisions</i>			
<i>Autres charges</i>	373	559	-186 -33%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>46 631</b>	<b>68 171</b>	<b>-21 540 -32%</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 917</b>	<b>3 590</b>	<b>328 9%</b>
<i>Produits financiers</i>			
<i>Produits exceptionnels</i>	241	19	221
<i>Charges financières</i>	127	309	-182 -59%
<i>Charges exceptionnelles</i>	241	37	203 544%
<i>Impôts sur les bénéfices</i>			
<b>2 - RÉSULTAT COMPTABLE</b>	<b>3 790</b>	<b>3 263</b>	<b>527 16%</b>

# ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Cabinet Nathalie SATTI - CABRIÈS

Téléphone : 0442515742 - Télécopie : 0442542890

# RÈGLES ET MÉTHODES

## 1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## 2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

# RÈGLES ET MÉTHODES (SUITE)

## 3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

## 4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## 5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## 7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

# IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

SAS 2F 1 janvier 2020 au 31 décembre 2020

IMMOBILISATIONS (EUR)	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Réévaluation légale	
				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<i>Fonds commercial</i>	18 000			18 000	
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>18 000</b>			<b>18 000</b>	
<i>Terrains</i>					
<i>Constructions</i>					
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel installations générales, agencements, aménagements divers</i>	815	550		1 365	
<i>Matériel de transport</i>					
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	1 190			1 190	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 005</b>	<b>550</b>		<b>2 555</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 911</b>			<b>1 911</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>21 916</b>	<b>550</b>		<b>22 466</b>	

AMORTISSEMENTS (EUR)	Au début de l'ex.	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'ex.
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel installations générales, agencements, aménagements divers</i>	344	238		582
<i>Matériel de transport</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	706	397		1 103
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 050</b>	<b>635</b>		<b>1 685</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 050</b>	<b>635</b>		<b>1 685</b>

# FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

## Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

## Autres éléments significatifs

Néant

## SAS 2F

Siège social : 1 Rue d'Alby 13010 MARSEILLE  
SAS au capital de 1 000 euros - Siret 83268672900019 - APE 5610C

### RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Chers associés,

Le présent rapport de gestion a été établi pour vous informer avant l'assemblée générale ordinaire qui a pour but l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

#### I. SITUATION DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE ÉCOULÉ :

La monnaie de présentation des comptes est l'euro.

##### 1.1 Activité de la société :

Les chiffres d'affaires des deux derniers exercices sont présentés ci-dessous. Par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires a diminué de -35 367 euros.

CHIFFRE D'AFFAIRES	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
	VARIATION 2020 / 2019	36 310
		-49,34%

##### 1.2 Présentation des états financiers :

Le compte de résultat simplifié de l'exercice écoulé, comparé à celui de l'exercice précédent, se présente comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019	Variation euros	Variation %
Produits d'exploitation	50 549	71 761	-21 212	-29,56
Charges d'exploitation	46 631	68 171	-21 540	-31,60
Résultat d'exploitation	3 917	3 590	328	9,13
Résultat financier	-127	-309	182	NS
Résultat exceptionnel		-18	18	NS
Impôt sur les bénéfices				
Participation des salariés				
<b>Résultat net</b>	<b>3 790</b>	<b>3 263</b>	<b>527</b>	<b>16,17</b>

Au cours de l'exercice, la société a réalisé des investissements qui se répartissent comme suit :

- Immobilisations incorporelles euros
- Immobilisations corporelles 550 euros
- Immobilisations financières euros

Le niveau des investissements réalisés en 2020 est de 550 euros et la dotation aux amortissements s'élève à 635 euros.

##### 1.3 Capitaux propres :

La situation des capitaux propres (avant répartition), comparée à celle à la fin de l'exercice précédent, se présente de la façon suivante :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Capitaux propres (avant répartition)	1 085	-2 705	3 790
Capital social	1 000	1 000	
Capitaux propres / Capital social	1,09	-2,70	3,79

**1.4 Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes :**

Nous vous précisons que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification par rapport à ceux de l'exercice précédent, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou au niveau des méthodes d'évaluation.

**1.5 Activité des filiales et des sociétés contrôlées :**

Néant.

**1.6 Prises de participations ou prises de contrôle :**

Au cours de l'exercice, nous vous informons n'avoir pris aucune participation dans une société quelle qu'elle soit.

**1.7 Participations croisées :**

Néant.

**1.8 Cession de participations :**

Néant.

**1.9 Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts :**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que le montant global des charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts, s'est élevé à 0 euros

**II AFFECTATION DES RÉSULTATS - DIVIDENDES VERSÉS AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRÉCÉDENTS ET AVOIR FISCAL CORRESPONDANT :**

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes les charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un montant à disposition de l'assemblée de 85,46 euros qui se compose des éléments suivants :

Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2020	3 790,16
Report à nouveau	-3 704,70
Réserves distribuables	
<b>Total</b>	<b>85,46</b>

Nous vous proposons l'affectation suivante :

Distribution de dividendes	
Réserve	
Report à nouveau	85,46
<b>Total</b>	<b>85,46</b>

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2019		
2018		
2017		

*Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1er janvier 2006.*

**III ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT :**

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice. Elle n'a pas engagé de programme de recherche.

**IV ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE :**

Néant.

**V APPROBATION DES COMPTES, QUITUS :**

Au cours de l'assemblée, vous aurez à approuver les comptes, à affecter le résultat et à donner quitus de sa gestion à votre gérant.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le PRESIDENT



## SAS 2F

Siège social : 1 Rue d'Alby 13010 MARSEILLE  
SAS au capital de 1 000 euros - Siret 83268672900019 - APE 5610C

### TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTION PROPOSÉE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021 ARTICLE 44 - DÉCRET 83 - 1020 DU 29 NOVEMBRE 1983

#### Seconde résolution

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 85,46 euros qui se compose des éléments suivants :

Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2020	3 790,16
Report à nouveau	-3 704,70
Réserves distribuables	
<b>Total</b>	<b>85,46</b>

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

Distribution de dividendes	
Réserve	
Report à nouveau	85,46
<b>Total</b>	<b>85,46</b>

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2019		
2018		
2017		

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1er janvier 2006.

*Certifié conforme à l'original  
de Président*



**SAS 2F**  
**1 Rue d'Alby**  
**13010 MARSEILLE**  
SAS au capital de 1 000 euros  
Siret : 83268672900019  
APE : 5610C

Marseille le 30 juin 2021



Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au greffe, un dossier concernant la société SAS 2F, à savoir :

- un exemplaire certifié conforme des comptes annuels clos le 31 décembre 2020, accompagnés de l'annexe aux comptes,
- un exemplaire certifié conforme du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- un exemplaire certifié conforme de la proposition d'affectation du résultat,
- un exemplaire certifié conforme de la résolution d'affectation du résultat.

Le coût de ce dépôt, 45,20 euros, est joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Le PRESIDENT

## SAS 2F

Siège social : 1 Rue d'Alby 13010 MARSEILLE  
SAS au capital de 1 000 euros - Siret 83268672900019 - APE 5610C

### RÉSOLUTION D'AFFECTATION ADOPTÉE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021 ARTICLE 44 - DÉCRET 83 - 1020 DU 29 NOVEMBRE 1983

#### Seconde résolution

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 85,46 euros qui se compose des éléments suivants :

Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2020	3 790,16
Report à nouveau	-3 704,70
Réserves distribuables	
<b>Total</b>	<b>85,46</b>

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

Distribution de dividendes	
Réserve	
Report à nouveau	85,46
<b>Total</b>	<b>85,46</b>

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2019		
2018		
2017		

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1er janvier 2006.

Certifié conforme à l'original  
du Président

